

# Rapport moral et d'orientation



Même si la présentation de ce rapport est toujours un peu conventionnelle, il n'empêche qu'on ne peut que constater nos difficultés du moment et n'en déplaise à nos détracteurs, nous sommes toujours là, même si nous sommes un peu en "mode survie".



Comment les choses ont-elles évolué depuis l'an dernier pour notre MJC, où nous vous avons fait part des répercussions de la cohabitation avec la Maison de Quartier sur notre fonctionnement quotidien et du silence (voire du mépris) de la municipalité.



Petit rappel : en 2017, nous étions dans l'incertitude sur les intentions de la ville à notre égard. En 2018, nous vous disions à l'AG que l'horizon ne s'éclaircissait pas. En 2019, le silence de la municipalité à notre égard est assourdissant... ! Rien n'a changé : c'est la stagnation et l'atmosphère s'alourdit dans ce lieu qui fut notre Maison des Jeunes et de la Culture.



La cohabitation avec la Maison de Quartier, à qui la mairie a confié la gestion de la structure, ne se simplifie pas ; non seulement nous sommes dépossédés de nos locaux, mais il n'est pas rare qu'on nous demande de "lâcher" un de nos créneaux habituels pour une autre utilisation ponctuelle, sans doute plus importante que le fonctionnement régulier d'un atelier (pourtant, nous ne sommes pas très gourmands). Les relations restent courtoises, il faut bien que les équipes collaborent intelligemment. Bien que de plus en plus "invisible" (la MJC), la présence régulière de notre permanente (coincée dans son petit bureau) pallie aux insuffisances d'accueil de la maison de quartier (qui ne manquent pas), ce qui est plutôt paradoxal quand on connaît les effectifs de chaque équipe.



Quid du côté de la mairie ?

Et bien, depuis la réunion du 26 mars 2018, où nous avons eu l'engagement du maire de faire aboutir notre proposition de création d'un poste d'encadrement (financé dans un premier temps par la MJC) pour remplacer (enfin !) Michel Tetart (il n'est parti en retraite qu'en 2012...), c'est le silence. Nous n'avons plus entendu parler de ce projet que notre maire s'était pourtant engagé en 2018 à concrétiser (on nous dit pourtant en coulisse que les choses avancent). Il n'est d'ailleurs pas sûr que si certains réfléchissent sur le profil de ce poste, ce soit dans le sens de "l'indépendance associative" de la MJC. Après la mutualisation des locaux, nous obligerait-t-on à une mutualisation des postes de permanents ? Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que nous fonctionnons toujours sans subvention de fonctionnement alors qu'il faut toujours rembourser le personnel mis à disposition et que, sans raison apparente, il n'y a toujours pas de convention sur les locaux pour cette année. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ça arrive.



Rappelons que depuis 2014, nous n'avons plus d'aide financière de la ville pour le fonctionnement de la MJC qui doit, pour maintenir ses activités, "piocher" dans ses réserves de trésorerie. Même si ce n'est pas la seule raison, souvenons-nous de notre débat au sujet de la vente du chalet.



Un tel contexte n'impulse pas une dynamique propice à développer la fréquentation de la MJC qui, depuis la rentrée, est encore inférieure à celle de l'année précédente. Cela se répercute forcément sur les activités que nous avons de la peine à faire fonctionner comme auparavant.

Cela rend d'autant plus nécessaire de nous recentrer sur les valeurs de base qui sont les nôtres et de nous les réapproprier, n'hésitons pas à réaffirmer que nos principes se basent sur ceux de "l'éducation populaire".

Qui d'entre vous a un jour cherché la définition de cette expression... ?



Soyons audacieux !! Que nous dit wikipédia ?

***L'éducation populaire** est un courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle occidental, ce courant d'idées traverse de nombreux et divers mouvements qui militent plus largement pour le développement individuel des personnes et le développement social communautaire (dans un quartier, une ville ou un groupe d'appartenance, religion, origine géographique, lieu d'habitation, etc.) afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société.*





*L'action des mouvements d'éducation populaire se positionne en complément de l'enseignement formel. C'est une éducation qui dit reconnaître à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique, elle reconnaît aussi la culture dite populaire (culture ouvrière, des paysans, de la banlieue, etc.). Elle s'intéresse à l'art, aux sciences, aux techniques, aux sports, aux activités ludiques, à la philosophie, à la politique. Cette éducation est perçue comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, etc.*

*L'animation sociale et culturelle est un domaine d'investissement important d'éducation populaire.*

*Au XX<sup>e</sup> siècle, avec l'institutionnalisation de certains mouvements et fédérations se réclamant de l'éducation populaire, l'éducation populaire est également devenue un secteur marchand, où les acteurs historiques (des associations, mais aussi les sociétés idoines qu'elles ont créées) font désormais face à de nouvelles sociétés spécialisées. La rentabilité pouvant prendre alors le pas sur les objectifs éducatifs.*

Chacun(e) devrait pouvoir s'y retrouver dans toute la première partie de cette définition, mais une lecture attentive de la fin du texte peut nous inquiéter, nous en retrouverons l'écho dans un appel qui clôturera ce rapport.



On peut aussi revenir quelques années en arrière et revenir sur les propos de Marie-Georges Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports, en 1998, qui, 20 ans après, restent plus que jamais d'actualité.

*J'ai constaté que le travail d'éducation populaire qui fonde l'identité des missions éducatives du ministère de la jeunesse et des sports souffrait d'un manque de lisibilité. Son image auprès de certains acteurs des domaines culturels, artistiques, sociaux et politiques, était, il y a peu de temps encore, mal perçue. Ses objectifs et ses enjeux actuels sont souvent ignorés et confondus avec ceux qui concernaient sa mise en œuvre dans les années 60 ou 70.*

*J'ai entendu dire du projet d'éducation populaire qu'il était démodé, ringard, que son évocation dans mon ministère procédait de l'incantation, d'un sentiment vide de sens ou de connaissance. Pourtant, les travaux que j'ai initiés m'ont convaincue de la légitimité politique du projet d'éducation populaire aujourd'hui.*

*Si l'on veut bien considérer que l'éducation populaire procède de la mise en œuvre des stratégies d'actions pour réhabiliter les capacités de chacun et chacune d'entre nous à agir sur l'organisation de sa vie et la vie sociale ; si l'on accepte de dépasser les définitions proposées par l'Histoire pour*

*réfléchir aux possibilités offertes aujourd'hui par l'éducation populaire pour transformer les rapports qu'entretiennent les citoyens avec l'organisation de leurs territoires de vie, alors je suis persuadée que l'on peut trouver dans ce projet des clés pour aider demain au bon fonctionnement de la démocratie.*



Toujours d'actualité disait-on !!!

Ce que pouvait entendre la ministre dans son ministère n'était finalement par très différent des amabilités proférées en conseil municipal en début de ce mandat... "Nous ne servirions plus à rien"...

Mais qu'en pense notre ministre actuel ? Que ceux qui l'ont entendu parler d'éducation populaire nous écrivent ... sait-il lui-même de quoi il s'agit. Pour sa défense reconnaissons que son secrétariat d'Etat perdu dans les sous-sols du ministère de l'éducation nationale (le mammoth) ne lui laisse pas de grandes marges de manœuvres. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir quelques idées au sujet de la vie associative. Il faut savoir que ce jouvenceau nous concocte des projets plutôt menaçants quant à l'avenir de notre secteur (voir l'appel en fin de document). On trouvera quelques informations sur l'individu dans un essai de **Juan Branco : Crépuscule** (conseil de lecture inhabituel de notre part, mais tellement d'actualité) qui donne un aperçu assez glaçant sur la caste au pouvoir qui nous dirige et sur le parcours de l'individu nommé à la direction de notre "ministère de tutelle". Vous serez mieux informés que si vous aviez lu les quelques pages qui lui sont consacrées dans "Paris match". Jeunesse n'implique pas compétence dans ce domaine, même si la confiance qu'on peut faire à la jeunesse entre bien dans nos valeurs.



Localement nous avons eu notre lot de misères (associativement parlant)... et nos fédérations sont à l'agonie. La Fédération Française ne sait même plus que nous existons, et la fédération départementale, quasiment sans permanent, tente de survivre.

Dans ce contexte de crise à tous les niveaux pour les associations en général, et les MJC en particulier, un syndicat des personnels des MJC lance un cri d'alarme (un de plus) sous la forme de cet appel :



## **APPEL AUX ACTEURS DES ASSOCIATIONS**

***Ne laissez pas faire !***

*Le droit d'association avec la loi 1901 est devenu un des piliers de la démocratie et des libertés publiques et individuelles à la française. Depuis la fin de la dernière*



*guerre mondiale et la chute du fascisme, des coopérations se sont engagées avec l'Etat pour assurer le financement des associations et de leurs personnels, constituant ainsi un champ d'activités, à côté des entreprises à but lucratif et des services publics.*





*Ce secteur d'activités utile à la formation des jeunes et à la prise de responsabilité citoyenne, est devenu une cible pour Emmanuel Macron qui poursuit son offensive de transformation profonde de la société. Il projette maintenant de s'attaquer à un socle important de la vie sociale et démocratique de notre pays : les associations de Jeunesse, de Culture et d'Education à but non lucratif.*

*Le 29 novembre dernier, le conseil des ministres sonnait la charge et approuvait, en catimini, le plan d'action présidentiel. Celui-ci, était présenté par le dernier arrivé au gouvernement et désigné pour son exécution : Gabriel Attal, secrétaire d'état à la vie associative auprès du ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer.*



***Les mesures sont consternantes !*** Pour les mettre en œuvre, l'Etat fixera les "normes" et "règlements" qui s'imposeront au secteur associatif et permettront de détourner la loi de 1901, trop contraignante pour le projet de société envisagé.

*Le financement des associations par l'Etat serait abandonné et confié aux entreprises commerciales par le truchement du mécénat, et aux collectivités locales par un nouveau transfert de charges sur leur budget. Il faudrait être bien naïf pour croire que ces dernières pourraient y faire face sans aggraver leur situation déjà précaire !*

*Un "mécénat de compétence" serait ouvert. Il permettrait aux collectivités locales et aux entreprises, de mettre à disposition leurs personnels auprès des associations créant ainsi de sérieuses menaces sur les emplois associatifs existants et à venir.*

*Pour les associations employeurs des quelques salariés qu'elles auraient en charge, des nouveaux postes FONJEP seraient créés sans toutefois en garantir le financement... et de plus, celles-ci pourraient être exonérées des cotisations sociales, remettant en question l'avenir et le financement de la protection sociale mis en place par le conseil national de la résistance en 1945.*

*Puis, non content de priver les associations de subventions publiques, le gouvernement, comme par provocation, prévoit **la confiscation de leurs trésoreries** qu'il considérerait comme "dormantes" pour mieux les redistribuer à sa guise...*



*Ces mesures accéléreraient la **marchandisation du secteur** en organisant la concurrence entre les associations, entre les activités d'une même association, et conduiraient à l'éclatement des solidarités.*

*Comment peut-on accepter de laisser se développer de telles mesures ?*

*Les associations de Jeunesse de Culture et d'Education, ont besoin pour leur fonctionnement d'un financement public d'Etat, et de postes FONJEP financés à 50% par l'Etat, et en nombre suffisant pour assurer et développer des emplois associatifs.*

*Il faut mettre un terme à l'asphyxie financière des associations générée par la taxe sur les salaires et la TVA sur le matériel éducatif !*



*Ce projet d'Emmanuel Macron qui tente de mettre un terme à plus d'un siècle de libertés collectives et individuelles garanties par la loi, est inacceptable !*

***Et nous ne l'acceptons pas.***

*C'est pourquoi nous appelons les acteurs des associations, bénévoles et professionnels, partout où ils se trouvent, quelle que soit l'association dans laquelle ils se sont engagés, à ne pas laisser faire, à résister et à se rassembler pour demander l'arrêt du projet gouvernemental et le rétablissement des finances publiques d'Etat au financement des associations.*

Instructif, n'est-il pas ?

Va-t-il falloir procurer des "gilets jaunes" aux adhérents ?



Il est vrai que des associations qui prétendent s'inscrire dans un projet de transformation sociale, tel que défini plus haut, ne peuvent pas s'attirer que des sympathies. Nous l'avons bien vu au niveau local... et le monde associatif le découvre au niveau national. Cette crise qui éclate maintenant est en gestation depuis des décennies par des baisses de subvention et des suppressions de moyens. L'histoire des postes fonjep en est le meilleur résumé. On est passé en 50 ans d'un financement des postes de directeur de MJC de 50% à... 0%. Quel progrès pourrait dire le président !

Quel écho cet appel peut-il trouver auprès des associations, isolées et face à leur propre collectivité locale et soumises aux variables d'ajustements budgétaires que leur impose l'Etat en réduisant les dotations ?

À nous de répondre, mais pas seulement et nous vous proposons de solliciter les candidats aux prochaines élections municipales (qui auront lieu avant notre prochaine assemblée générale) avec le texte suivant :

## Lettre aux futurs candidats aux élections municipales



Madame, Monsieur,

Permettez-nous d'interpeler la tête de liste que vous serez pour les prochaines élections municipales.



Depuis maintenant six ans la Maison des Jeunes et de la Culture d'Argenteuil (MJC) voit ses moyens de fonctionner baisser drastiquement sans commune mesure avec les difficultés financières, annoncées, de la ville.

Les locaux mis à notre disposition ont été amputés des deux tiers, et la subvention de fonctionnement, qui était de 275 000 € en 2011 (incluant le financement de 5 postes de personnels) sera nulle en 2019 (un poste reste à disposition, mais doit être remboursé à la ville).

Pour faire face à cette situation, nous avons augmenté les cotisations et la participation à nos activités de 15%. Mais surtout, nous avons dû vendre le



patrimoine (immobilier et véhicules) de l'association.

Nos possibilités d'intervention s'en sont trouvées considérablement réduites et le nombre d'adhérents a chuté de 1200 à 500.

À la lecture de ces quelques chiffres, vous aurez compris que les adhérents de l'association sont inquiets quant à l'avenir de cette entité qui intervient pour les Argenteuillais(es) depuis 1974 dans les locaux actuels (conçus sur mesure par la municipalité de l'époque) après avoir été créée en 1950.

En près de 70 ans d'action, nous vous laissons imaginer le nombre d'habitants de notre ville qui ont un peu de MJC dans leurs souvenirs, et qui comprennent mal ce qui arrive.

Nous ne demandons pas de place particulière dans votre programme pour cette mandature qui s'annonce, mais les adhérents de la MJC aimeraient bien savoir comment vous voyez notre avenir.

Nous ne manquerons pas d'informer la population de la ville de votre réponse.



Nul ne doute que les réponses seront instructives, et nous serons certainement là pour les commenter l'année prochaine.